

Les syndicats ont ils joué un rôle dans les évolutions sociales en France du 19ème siècle à la première moitié du 20ème siècle ?

Avant le 19ème siècle, la France est surtout agricole et elle le restera encore longtemps, même si le premier empire libéral et la révolution industrielle apportent leur lot de transformations dans le paysage économique français. L'heure est au libéralisme économique : la loi le Chapelier, votée le 14 juin 1791, s'appuie sur la déclaration des droits de l'homme de 1789 portant sur l'égalité -devant la loi- , mais surtout sur la liberté, liberté qui va dans le sens de la nouvelle bourgeoisie urbaine, commerçante et proto-industrielle, à savoir la liberté d'entreprendre et de commercer sans entrave.

Cette loi le Chapelier est venue élargir les décrets d'Allarde, du 2 mars 1791, qui prônaient que « l'âme de l'industrie est la liberté », la liberté d'exercer n'importe quelle profession si l'on paye la patente correspondante à l'Etat, et qui par la même interdisait les corporations. Mais cette loi n'était pas appliquée, et des ouvriers du bâtiment de Paris au printemps 1791 s'organisèrent pour demander une augmentation de salaire : la municipalité de Paris assimila l'organisation à une corporation : toutes les organisations ouvrières dont les syndicats sont des corporations et sont interdites : la loi Le Chapelier vint le rappeler, en ajoutant à cela l'interdiction des manifestations ouvrières.

Dans ce contexte, les rapports sociaux sont avant tout à l'avantage des patrons et les ouvriers mènent des vies de misère. Nous verrons cela dans une première partie : tout au long du 19ème siècle : La colère gronde et les idées germent : les ouvriers tentent de contourner la loi le Chapelier et s'organisent. Puis dans une deuxième partie, nous verrons comment, au 20ème siècle, les syndicats amènent des évolutions sociales considérables.

Le tableau est bien noir pour les ouvriers du début 1800 : en plus des décrets d'Allarde et de la loi le Chapelier vint s'ajouter en 1804 la naissance du carnet ouvrier dans le code civil : à chaque ouvrier, considéré comme civilement mineur, un carnet ouvrier : ce document retrace tout le passé professionnel de l'ouvrier, ses compétences, ses défauts, ses qualités, ses manquements aux règlements... L'ouvrier n'a pas accès à ce document, il est envoyé par voie postale d'un patron à un autre. En cas de désaccord, le patron est cru sur parole alors que l'ouvrier doit apporter la preuve de ce qu'il avance. Dans cette France du début du 19ème siècle, l'égalité et la liberté sont soumises à la propriété.

Les habitants des campagnes viennent souvent à la ville pour y travailler temporairement (souvent de mars à décembre, parfois plusieurs années) afin de se faire un pécule pour se marier ou pour acheter des terres. Pendant ce temps, se sont les femmes qui assurent le travail agricole.

Il y a dans la première moitié du 19ème siècle en France, de la manufacture dispersée dans les campagnes : les gens sont d'abord paysans et travaillent chez eux pour se faire un complément de revenus.

En 1831 et 1834 à Lyon il y a 2 révoltes des canuts. Celles-ci inquiètent les patrons, qui délocalisent dans les campagnes. En 1840 la grand centre textile de Roubaix emploie 40 000 personnes mais seulement 10 000 dans la ville de Roubaix même. Les autres sont dans la Fabrique : c'est le nom

donné à cette manufacture dispersée dans les campagnes. Ce système de la Fabrique s'applique aux secteurs qui demandent beaucoup de main d'œuvre.

Mais finalement, la rentabilité n'est pas bonne, la qualité varie, les gens préférant assurer le travail des champs plutôt que ce travail secondaire. Alors, même si ce système ne demande pas d'investissement pour les patrons et que cela permet une grande flexibilité, il est abandonné peu à peu au profit des sweat-shop : la manufacture se fait dorénavant dans les logements ouvriers en ville. C'est surtout de la couture, et les femmes sont principalement concernées. Ils font cela en plus de leur journée de travail. La journée moyenne d'un ouvrier industriel est de 14 heures, six jours sur sept, soit 84 heures par semaine, les locaux sont étroits, petits, encombrés, les entreprises sont sales, mal éclairées, mal aérées, les usines sont trop chaudes en été et trop froides en hiver. Il y a de nombreux accidents du travail et de nombreuses maladies professionnelles.

L'usine est extrêmement organisée et disciplinée, l'encadrement est présent pour maintenir le rythme de travail, pour répartir les tâches en fonction des qualifications, pour vérifier les présents : les règlements sont très stricts et imposés par les patrons. Il valent pour l'ensemble des ouvriers. Le règlement conditionne l'embauche, les congés, les arrêts, les éléments de sociabilité, les règles de circulations, la liste des infractions et les amendes, retirées sur la paie, correspondantes.

Sur un million d'ouvriers industriels, 680 000 sont des hommes, ils sont payés 2fr par jour, 260 000 sont des femmes, 1fr par jour et 250 000 sont des enfants de moins de 16 ans, ils sont payés 50 centimes par jour. Ils sont très peu éduqués (en 1867, les 2/3 sont illettrés), très peu qualifiés. Les ouvriers qualifiés sont souvent là depuis leur 1<sup>ière</sup> embauche. Ce sont les ouvriers qui ont des bonnes relations avec le patron. Les ouvriers qualifiés vont se comporter comme des « bourgeois ouvriers ». Les ouvriers qui viennent à la journée sont soumis au patron et aux ouvriers qualifiés.

Toute cette classe ouvrière qui émerge habite des logements insalubres, dans des conditions de survie et de pauvreté extrême.

Même si la mécanisation a permis de supprimer les travaux les plus pénibles et de libérer un peu de temps pour permettre aux ouvriers de s'éduquer, du fait de la perte d'autonomie des travailleurs, une résistance proto-ouvrière se met en place : Le luddisme : un ouvrier M.LUDD aurait détruit 2 métiers à tisser en 1810 afin de protester contre ses patrons : c'est le début de la protestation des ouvrières en Grande Bretagne en 1811. En France il y a 2 sortes de luddisme : un luddisme larvé, ou l'on sabote gentiment afin de ralentir la production (casser les fils par exemple), qui mènent toutefois certaines entreprises à la faillite (1818, les entreprises Jacquard), de même, les travaux des champs deviennent un prétexte pour ne pas aller travailler, ... et un luddisme plus violent, souvent accompagné d'un refus du travail des femmes : par exemple en 1819 à Vienne en France il y a 7 000 ouvriers qui travaillent dans le textile. Un patron achète une tondeuse mécanique afin d'enlever les imperfections et lisser les draps, mais cette machine n'emploie que quatre personnes, qui remplacent 350 personnes qui auparavant faisaient ce travail : la machine est jetée dans la rivière.

Dans les premiers temps, la lutte ouvrière est aussi une lutte pour la République, pendant longtemps les ouvriers sont des républicains. La révolution commence de juin-juillet 1789 et se poursuit au moins jusque 1815. Puis en 1832, véritable Misère Ouvrière : les revendications des ouvriers se font à tous les niveaux : liberté de la presse, des réunions, abolition des privilèges, divorce, répartitions des bénéfices, organisation du W. La lutte est générale. Les ouvriers veulent une égalité des conditions. Ces idées se transmettent à l'oral dans les ateliers, les débits de boissons, les fêtes... La presse ouvrière est limitée car les ouvriers se savent pas lire et les journaux sont chers. Les revendications de 1830 sont les mêmes que 1789.

Après la révolution de février 1848 le pouvoir républicain accorde beaucoup aux ouvriers : limitation du temps de travail, droit d'association, droit au marchandage, droit au travail.

Louis BLANC en 1848 dirige la commission du Luxembourg. Il estime qu'il faut que l'Etat intervienne contre le chômage et réussit à mettre en place les ateliers nationaux, qui eurent pour rôle de proposer du travail à chacun des chômeurs. Avec une réussite mitigée, les ateliers nationaux ne

vécurent pas longtemps : les bonapartistes remportent les élections et ferment les ateliers trois mois après leur création. A la fermeture des ateliers nationaux 250 000 personnes se retrouvent sans emploi. Les ouvriers abandonnèrent les républicains pour se tourner vers le socialisme.

Les sociétés de secours mutuelle (SSM) sont interdites. Afin de contourner la loi le chapelier une société de secours mutuel est organisée pour chaque métier. Le meilleur moyen de passer inaperçu est de faire rentrer des gens qui ne sont pas du métier. L'autre solution est de se tourner vers un noble (héritier de la chevalerie médiévale). Mais ceux-ci sont délogés par les bourgeois commerçants appuyés sur l'industrie. Comme les nobles sont contre les bourgeois, les nobles vont aider les ouvriers. Très régulièrement les SSM sont fermées par la police puis réouvertes.

La SSM a un but d'assurance sociale : elle prends en charge la maladie, le chômage, les enterrements et fait de la charité. Les premières caisses sont créées pour des ouvriers qualifiés dans le textile : En 1803 à Grenoble pour les gantiers, en 1804 à Lyon pour les chapeliers... Mais l'assurance est très chère. En effet il y a un droit d'entrée, et la cotisation à payer. En 1835 à Metz pour une SSM qui s'appelle « Aide toi, le Ciel t'aidera » le droit d'entrée est de 25 francs, et la cotisation mensuelle de 2.25 francs.

A Lille en 1842 une SSM regroupe 7 000 ouvriers non qualifiés: pas de droit d'entrée et cotisation de 6fr par mois : elle indemnise en cas de maladie à hauteur de 6fr par semaine pendant 3 mois et ça diminue ensuite.

En 1864, la loi le Chapelier est abrogée en partie : on tolère la grève et les organisations ouvrières. Elles sont enfin autorisées.

Les SSM ont intérêt à ce que les conditions de travail s'améliorent afin d'éviter de verser aux ouvriers des indemnités. Du coup elle deviennent vite des syndicats. La SSM se transforme aussi en caisse de grève.

Sous le 2<sup>nd</sup> Empire, création des chambres syndicales et création de la bourse du W : les ouvriers qui n'ont pas de travail se retrouvent sur la place de la grève pour être embauchés par des patrons, ils sont donc en grève. Les ouvriers de la mine qui ne sont pas embauchés, restent sur le carreau de la mine.

Deux idées du socialisme font alors leur apparition : le socialisme de PROUDHON en 1840 « la propriété c'est le vol » : il est contre la propriété des moyens de production. Il veut associer les ouvriers aux moyens de production dans une association horizontale, sans hiérarchie. Pour Proudon, l'anarchie, c'est l'ordre. Si les ouvriers s'organisent par contrat pour une propriété mutuelle des moyens de production, que les patrons sont éliminés, les ouvriers vont avoir des salaires plus élevés. Et, suite à la révolution de 1848, Marx propose la dictature du prolétariat. Pour lui, l'histoire, ça a toujours été et sera toujours la lutte des classes. Tout est économique. La lutte des classe est liée aux problèmes du surtravail : à la base pour Marx un individu cherche à survivre et se reproduire, pas plus. Il n'est pas normal que des individus tirent leurs profits du surtravail d'autres individus. Le seul moyen de changer l'ordre des choses c'est l'appropriation des moyens de production.

Pour Marx chaque passage d'un mode de production à un autre a été marqué par une révolution.

La révolution prolétarienne est inévitable et nécessaire pour Marx. Lorsqu'elle aura eu lieu on passera au mode de production socialiste. La lutte se fait dans l'économie autour du surtravail : les bourgeois obligent la classe ouvrière à un surtravail, il faut le faire disparaître. Marx refuse les réformes car cela risque de décaler la révolution.

En 1864 Marx crée à Londres l'AIT : l'Association Internationale des Travailleurs ou l'Internationale et les ouvriers français peuvent se rendre à Londres pour y adhérer. En 1869 Paris 70% des typographes sont membres de l'AIT. Tout le monde y est convié mais les proudhoniens, les mutualistes et les révolutionnaire marxistes s'opposent. L'AIT atteint son apogée lors des deux mois de la commune de Paris en 1871. Mais il y eu 20 000 morts et l'échec de la commune amena l'échec de l'Internationale, les proudhoniens furent discrédités et tous les mouvements syndicaux qui se recréent sont principalement marxistes.

C'est le moment où la lutte sociale quitte le politique ; ce sont les syndicats qui prennent le relais. Le mouvement part de la base, à présent la lutte est économique et sociale. Dès 1876 différentes chambres syndicales commencent à s'organiser. Elle se fédèrent géographiquement ou autour d'un métier. En parallèle il y a les bourses du W qui dépendent des municipalités et qui se multiplient, au début se furent des bureaux de placement : un chômage structurel a fait son apparition lié à la mécanisation : 10% des ouvriers sont au chômage. En 1892, les bourses du travail se fédèrent aussi. En 1884, deuxième partie de l'abrogation de la loi le Chapelier : les syndicats sont définitivement légalisés. En 1895 eu lieu la fusion entre les bourses du travail et les chambres syndicales pour créer la confédération générale du travail (CGT). Et c'est avec la CGT qu'on entre dans le 20ème siècle.

Le début du 20ème siècle est marqué par la deuxième Révolution industrielle - le pétrole, l'électricité et la chimie -. Entre 1880 et 1913, la production industrielle double, le nombre d'ouvriers industriels augmente considérablement (plus de 50%), ils se concentrent plus dans les grandes régions industrielles que sont Paris, Lyon et le Nord-Pas-de-Calais, et les entreprises sont de plus en plus grandes (3500 ouvriers sur le seul site de Billancourt pour Renault en 1913, 3000 ouvriers à Clermont-Ferrand pour Michelin, 20 000 ouvriers répartis sur 24 usines pour Saint-Gobain). Ce développement nécessite plus de matières premières : le nombre de mineurs double pour passer à 900 000 en 1913. Les ouvriers paysans ou paysans mineurs disparaissent. Les campagnes sont désindustrialisées, le modèle devient l'ouvrier urbain même si en 1913 encore 56% de la population est encore rurale. Le sweat shop lui prend de l'ampleur avec l'apparition de la machine à coudre Singer.

Dans ce contexte, les patrons veulent garder leurs ouvriers qualifiés et le système d'amendes disparaît au profit d'un système de bonus. Les ouvriers vont bénéficier d'avancées sociales portées par les syndicats : en 1874 : interdiction du travail des enfants de moins de 10 ans, interdiction du travail de nuit pour les enfants de moins de 16 ans et pas plus de 12 heures par jour de travail, interdiction du travail de nuit pour les femmes mineures. En 1882 : la scolarité est obligatoire jusqu'à 13 ans, sauf si à 11 ans on signe un contrat d'apprentissage. En 1892 : Rappel de l'interdiction du travail des moins de 13 ans, temps de travail limité à 10 heures par jour pour les moins de 16 ans, 11 heures pour les moins de 18 ans. En 1898 : Les patrons sont déclarés responsables en cas d'accident du travail.

Dans le secteur des mines, les avancées sociales sont plus rapides : l'économie a plus que jamais besoin de charbon et des mineurs : dès les années 1890 les mineurs sont majoritairement syndiqués et signent des conventions collectives avec les patrons. 1894 : les mineurs obtiennent une retraite. 1905 : les mineurs obtiennent une journée de travail de 8h.

En 1900 : journée de travail de 10h pour tout le monde. 1906 : repos hebdomadaire. 1914 : semaine anglaise (samedi après-midi de libre en plus du dimanche). 1919 : journée de travail de 8 h.

Un grand leader syndical, monsieur Pelloutier, pousse à la fédération de toutes les organisations ouvrières. 1895 : les syndicats des métiers s'organisent au sein de la CGT. 1902 : les syndicats rejoignent la CGT.

La CGT devient un mouvement puissant mais en 1906 à Amiens elle écrit la charte d'Amiens qui prône la grève insurrectionnelle en cas de guerre, avec comme moyen de lutte le syndicalisme révolutionnaire d'action directe (on casse les machines on tue les patrons) : la CGT fait alors vraiment, vraiment peur. Mais la CGT ne représente que 10% des ouvriers syndiqués. Elle est en concurrence avec un certain nombre de syndicats comme la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens). Ces syndicats chrétiens sont longtemps favorisés par les patrons.

Le principal moyen de lutte des syndicats ce n'est plus les manifestations mais la grève.

L'International a choisi le 1 mai comme jour de lutte pour la j de 8h.

En parallèle il y eu une grande vague de grève en 1905-1906. Les grèves impliquent de plus en plus de grévistes durant plus longtemps. Ces grèves sont saisonnières : on fait plus grève au printemps qu'en hiver, le plus souvent au mois de mai. Les grèves ont lieu après le jour de paie : cela signifie que plus l'industrie se transforme, plus les ouvriers ont les moyens de faire grève. Elles sont majoritairement des succès : 56% de victoires. Les revendications sont de toutes sortes : contre la nouvelle organisation du travail (le taylorisme n'est pas le bienvenu), contre la présence du contremaître mais en général c'est surtout « gagner plus et travailler moins ».

Mais ces grèves ne sont pas forcément l'oeuvre des syndicats et ceux ci ont de la peine à montrer aux ouvriers leur utilité. Les conditions ouvrières s'améliorent (accès à l'eau, aux transports,...) mais ça n'est pas de leur fait (municipalisation des services publics).

De plus les syndicats se coupent d'une bonne partie de la classe ouvrière en refusant l'adhésion des femmes (30% de la classe ouvrière) et des ouvriers non qualifiés.

Les choses changent avec la 1<sup>ière</sup> GM. Même si les syndicats ne déclenchent pas la grève insurrectionnelle pour ne pas affaiblir la France face à l'Allemagne, la CGT et d'autres syndicats participent à l'Union Sacrée et obtiennent de l'Etat des interventions dans l'économie et dans le social : mise en place du salaire minimum et de la journée de 8 heures dans les entreprises nationales.

En 1917 la France est touchée par une grave crise morale et sociale, des grèves se forment dans l'industrie de guerre, menées principalement par des femmes : le gouvernement intervient : l'arbitrage (intervention de l'Etat) devient obligatoire (en cas de grève), le salaire minimum est élargit ainsi que la journée de 8 heures.

En 1919 le gouvernement tente de mettre en place les conventions collectives.

La négociation a plus apporté que les discours révolutionnaires : dès juin 1917 la GCT décide d'abandonner son discours pour un discours réformiste.

Création de la CFTC (confédération des travailleurs chrétiens) en 1919 qui est plus réformiste. Elle propose 3 choses : Que les ouvriers deviennent actionnaires, ils seraient ainsi plus motivés et participeraient aux décisions, qu'une partie du revenu soit une participation au bénéfice et que les conventions collectives soient négociées dans des commissions mixtes patrons-ouvrier.

Dans le cadre des conflits sociaux la CFTC insiste sur la nécessité de l'arbitrage. Pour elle la grève est a envisager en dernier recours, mais pour ne pas se couper des ouvriers, elle y participe quand se déclenche l'une d'elle. En 1925 les partons demandent même au Pape la condamnation de la CFCT, en 1929 il leur répond négativement.

Mais dans les années 20 le syndicalisme perd beaucoup de ses membres : les années sont prospères, les salaires en hausse, les conditions de travail s'améliorent naturellement (pour les ouvriers qualifiés) puis ce qu'on reconstruit en neuf, donc en moderne : les gens ne voient plus l'utilité de se syndiquer. En 1929, la CGT ne compte plus que 200 000 adhérents. La crise de 1929 fait qu'en 1936 on compte 500 000 chômeurs. L'Etat suit une politique de rigueur, de grosses grèves ouvrières éclatent (175 000 grèves et 1, 7 millions de grévistes), beaucoup d'ouvriers se syndiquent, la France met au pouvoir Léon Blum et le Front Populaire : « Paix, Pain, Liberté ». La CGT et le patronat signent les accords Matignon en juin 1936 : augmentation des salaires, deux semaines de congés payés, semaine de 40 heures de travail au lieu de 48, institution des délégués du personnel et mise en place des conventions collectives par branche. Il s'agira des avancées sociales les plus rapides et les plus spectaculaires du syndicat.

Mais la vie est de plus en plus chère, et même si les salaires augmentent, les prix aussi et le chômage reste important : Léon Blum démissionne en juin 1937. Son remplaçant Daladier veut remettre la France au travail et rétablit la semaine de 48 heures.

Au cours de la Seconde Guerre Mondiale, les syndicats ouvriers et patronaux sont dissous par le gouvernement de Vichy, les grèves sont interdites.

Par la suite une grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais fait intervenir les allemands : 327

arrestations et exécution de 88 otages composés majoritairement d'anciens militants CGT.  
En 1943, la CGT est réunifiée par les accords de Perreux et intègre, avec la CFTC le Conseil National de la Résistance, qui prévoit des nationalisations d'entreprises, les comités d'entreprises mais surtout, qui pose les bases de la sécurité sociale, mise en place en 1945 à la fin de la guerre.

Les syndicats ont fait partie intégrante des évolutions sociales en France, même si ce ne sont pas les syndicats seuls qui menèrent à l'obtention de ces acquis sociaux, c'est eux qui négociaient ces évolutions à la suite des grandes grèves que les ouvriers eurent le courage de mener. La vie des français s'est, grâce aux combats menés les uns à la suite des autres, nettement améliorée, en faveur d'une vie plus digne pour les travailleurs, en faveur d'une société plus égalitaire.

Mais lorsque l'on voit que ces fameux acquis sont, les uns à la suite des autres, remis en cause aujourd'hui et que les syndicats n'y peuvent rien, seuls 11% de la population est syndiquée, ce qui leur fait perdre leur poids face aux gouvernements, que les travailleurs n'ont pas un salaire assez élevé pour se permettre de manquer leur travail pour manifester ou faire grève ... Faut-il pleurer sur tant d'efforts sur plusieurs générations qui tendent à partir en fumée ?